

Onglet 1

HANDICAP

Session Questions/réponses avec l'Agefiph

Avec Marie-Pierre Barot, chargée d'études

Jeudi 12 décembre à 11H30
sur Livestorm



+ Question 1

- Lorsque l'on a une personne en situation de handicap en formation (parcours long) et que l'on a identifié un besoin d'adaptation lors de l'entretien, que doit-on faire si l'entreprise qui nous confie ses salariés décide de fournir les adaptations identifiées (par exemple un fauteuil ergonomique...) ? L'OF a-t-il d'autres obligations dans ce cas ? Est-il utile de contacter la RHF ou autre ?

+ Question 2

Indicateur 26 sur le Handicap : Pour un nouvel entrant il est demandé d'identifier un réseau de partenaires, est ce que: faire une liste des organismes contactés est -il suffisant pour répondre à cet indicateur

Je me permets de compléter cette question : quels seraient les exemples de preuve pertinentes pour un OF (pas forcément nouvel entrant) qui n'a pas encore accueilli de PSH?

+ Question 4

En cas de situation de handicap dans le cadre d'un accompagnement VAE, comment peut-on prévenir le jury de la situation du handicap de la stagiaire ?

+ Question 5

Un consultant en bilan de compétences qui reçoit des bénéficiaires en séance à son domicile (logement non accessible PMR). Est-ce problématique par rapport à Qualiopi ? Par ailleurs, est-ce possible de montrer ce qui peut être acceptable pour l'indicateur 26 de Qualiopi

+ Question 6

Un candidat à l'alternance (contrat de pro') est en situation d'aidant familial (enfant en situation de handicap ou parent dépendant). Existe-t-il une aide, un dispositif qui permettrait au candidat d'avoir de l'aide pendant ses périodes d'absences pour formation? Il s'entend qu'il faudrait que ses aides soient mobilisables avant l'entrée en formation car le maintien de la candidature dépend de cela.

+ Question 7

Est-ce que l'Agefiph peut apporter une aide (adaptation des supports pédagogiques, des outils, mise à disposition d'aide technique : logiciels, matériels,...) à un organisme de formation pour des formations bureautiques courtes (1 à 3 jours) concernant une personne reconnue handicapée ? Quelle est la démarche : adresser au départ un mail à RHF ou faut-il compléter la grille d'évaluation des besoins de l'Agefiph et la demande d'aide ? Dans quels délais l'OF aura la réponse ? Merci d'avance

Question 8

Si l'organisme de formation ne peut assurer la formation d'une personne en situation d'handicap, peut-il demander à la RHF des solutions de réorientation ? Envoi d'un mail à la RHF ? Merci

+ Question 9

Je ne peux pas être présente aujourd'hui mais je visionnerai le replay 😊 Nous allons potentiellement accueillir en formation, une personne sourde qui aura recours à un interprète. Mis à part l'interprète, quelles autres modalités d'accompagnement auriez-vous mis en place pour une personne sourde ? Merci pour votre retour Belle journée et bon atelier Charlène

+Question 9;

En tant que CFA DORIAN, nous n'avons pas d'AVESH, donc pas d'accompagnement. Est-ce l'AGEFIPH pourrait nous orienter vers des organismes ou partenaires et fournir un annuaire afin d'aider les parents?

+Question 10 :

Pour les personnes ayant des problèmes de santé récurrents (migraine avec aura, crise d'angoisse, menstruations douloureuses etc) existe t-il un document pouvant les dispenser de cours sans avoir à aller chez le docteur ?

+Question 11 :

Pour une personne dysléxique qui demande à ce que le nombre d'exercice soit diminué, est-ce une obligation pour l'établissement d'y répondre favorablement ? Contraintes pour l'établissement, liées à l'obtention du RNCP et au plan de formation déposé pour l'obtenir.

+Question 12 :

Suite à une demande d'inscription le responsable a notifié que le participant était en situation de handicap, je ne connais pas la nature du handicap. Dois-je prendre contact avec le participant afin de savoir si nous devons mettre des aides en place ?

+Question 13 :

Comment créer notre réseau de contact ? Vers qui me tourner pour créer ce réseau au besoin d'aide matérielle, humaine ou pédagogique ... ?

+Question 14

Je suis Organisme de Formations, est ce qu'un référent handicap est obligatoire ? Est ce que c'est mieux pour l'audit d'avoir un référent handicap ? A ce jour, je n'ai aucune personne en situation de handicap mais par exemple si j'ai une personne qui a des troubles auditifs ? Quelles méthodes je peux mettre en place et ça rentre dans quel critère 6 indicateur 26 ? Pour moi il est difficile de mettre en place des actions dans le sens où je n'ai personne qui a des difficultés visuelles, auditives, de mobilité alors comment je vais faire pour l'audit de renouvellement ? Merci d'avance

+Question 15

Peut-on solliciter la RHF (aide, conseils, réorientation,...) si on a en formation un apprenant non reconnu handicapé et qui a précisé qu'il avait besoin d'adaptation pour faire cette formation ? merci

+Question 16

Faut-il créer obligatoirement un compte sur la plateforme digitale de l'Agefiph pour demander une aide ?

+Question 17

Est ce qu' un organisme de formation peut demander une aide financière pour une personne en situation d' handicap en formation qui a besoin d'équipements spécifiques tels que par ex 1 souris verticale ou 1 souris centrale 1 loupe grossissante ou un logiciel,... ? ou c' est la personne en situation de handicap qui doit faire la demande ?

Est ce que l'aide accordée à l'organisme de formation ne se limite qu'à l'adaptation de supports de cours ?

+Question 18

Serait-il possible de faire un point sur les documents nécessaires pour :

1. Être conforme aux exigences Qualiopi,
2. Transmettre aux organismes diplômants (fédé, PeopleCert, etc.) ?

+Question 19

Pour les étudiant·es en alternance ayant des aménagements dans notre Ecole, doit-on en informer l'entreprise ? Y a-t-il un protocole à suivre pour le suivi alternance dans ce cas-là ? Est-ce la même chose si l'étudiant·e a une RQTH ou pas ?

+Question 20

Le référent handicap est-il soumis au secret médical ?

+Question 21

Vers qui se tourner lorsqu'on à des demandes d'aménagements particulières ?

+Question 22

Pouvez-vous préciser la démarche de demande d'aide financière d'un organisme de formation auprès de l'Agefiph pour une personne reconnue en situation d'handicap qui a besoin d' adaptation pour suivre la formation ? (mail ? grille d'évaluation des besoins ? formulaire de demande d'aide ?,.....)

Quels sont les délais de réponse ? Merci

+Question 23

Quelles sont les possibilités d'intervention de l'Agefiph pour accompagner les organismes de formation lorsqu' ils ont une personne reconnue handicapée en formation et qui a besoin d'adaptation ? Merci